



L'étude de cas : une modalité d'enquête difficile à cerner

Brigitte Albero

► To cite this version:

Brigitte Albero. L'étude de cas : une modalité d'enquête difficile à cerner. Albero B., Poteaux N. Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Etude de cas, Maison des Sciences de l'Homme, pp.15-25, 2010, PrATiCs. <hal-00579008>

HAL Id: hal-00579008

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00579008>

Submitted on 22 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 1

L'étude de cas : une modalité d'enquête difficile à cerner

Brigitte Albero

Ce chapitre est paru en 2010 dans l'ouvrage : Albero B., Poteaux N. (dir. par), *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Etude de cas*, Paris, Les éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. praTICs, pp. 15-25.

Dans la littérature de recherche, les options méthodologiques et leurs risques, les interrogations et les aléas du travail sont généralement gommés, parfois par les chercheurs eux-mêmes, le plus souvent par les éditeurs. Ce fait peut laisser croire que les résultats présentés ont une existence en soi, alors qu'ils sont le produit d'une véritable fabrication : cadres théoriques et "manières de faire" des chercheurs lors du recueil et de l'analyse des données ; contexte de travail ; systèmes d'interactions et de reconnaissance ayant cours entre chercheurs, professionnels et institutions. En sciences humaines et sociales en particulier, cette fabrication individuelle et collective exige une explicitation. C'est la raison de ce chapitre.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, le besoin de comprendre qui motive l'activité des chercheurs rencontre souvent une demande d'optimisation des dispositifs et des pratiques de la part des acteurs du terrain. Les questions "quoi", "en quoi" ou "pourquoi" des premiers sont doublées par la demande du "comment faire ?" ou "comment mieux faire ?" des seconds. Si le chercheur ne répond pas, il voit son utilité sociale mise en cause. S'il répond, c'est la visée scientifique de son entreprise d'intelligibilité qui se trouve compromise par un glissement de l'observation et de l'analyse distancées vers le diagnostic, le conseil, l'évaluation et la préconisation. La méthode finalement retenue a consisté à rester fixés sur l'activité de compréhension des phénomènes au moment du recueil de données et de tenir compte de la demande fonctionnelle au moment de la publication des résultats. L'étude de cas est alors apparue comme l'option méthodologique qui permettait de concilier l'impératif d'exigence scientifique pour les chercheurs avec celui de la communication de leur expérience pour les acteurs éducatifs.

1 - Diversité des définitions, mais unité de la démarche

Le terme "étude de cas", traduit de l'anglo-saxon "*case study*", est utilisé en France dans des sens différents selon le contexte. En sciences humaines et sociales (SHS), il renvoie à une méthode d'investigation à visée d'analyse et de compréhension qui consiste à étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il s'est déroulé dans une situation particulière, réelle ou reconstituée, jugée représentative de l'objet à étudier. Dans le domaine professionnel, le terme fait référence à une mise en situation pratique de problèmes particuliers, le plus souvent sous forme de simulations, à des fins de formation.

Dans cet ouvrage, nous nous référons au premier sens du terme, tout en l'enrichissant de deux fonctions supplémentaires : une mise à l'épreuve du projet scientifique de l'équipe de recherche et la divulgation d'une expérience de formation universitaire à grande échelle.

1.1 - Une approche plutôt qu'une méthode de recherche

Selon J. Hamel (1997), l'étude de cas peut être désignée comme une approche susceptible d'englober plusieurs méthodes et techniques de recueil de données (observation directe, analyse de contenu, enquête par questionnaires et entretiens), sans pour autant comporter un protocole méthodologique strict, comme c'est le cas dans l'approche expérimentale. Ceci explique qu'il est difficile d'extraire une définition précise des manuels de méthodologie. Cependant, l'analyse d'un grand nombre de définitions, permet de dégager un ensemble significatif de caractéristiques.

Caractères communs et conséquences

Dans les définitions, plusieurs termes apparentés sont donnés pour synonymes : enquête de terrain (Grawitz, 1984), enquête empirique (Yin, 1989), observation (Revault d'Allonnes, 1989, qui signale la confusion¹), monographie (Hamel, 1997). Cette abondance de synonymes signale le flou des distinctions² mais elle permet aussi de dégager quelques traits discriminants et des distinctions, souvent présentées comme des oppositions, qui renvoient à des paradigmes adverses. Nous préférons, à la suite de certains auteurs (De Bruyne *et al.*, 1984 ; Lessard-Hebert *et al.*, 1990), inscrire ces équivalents dans un *continuum* et les considérer comme renvoyant à des méthodes, des techniques et des orientations complémentaires qui fournissent des points de vue différents d'un même phénomène.

Le point commun aux termes évoqués plus haut est le positionnement de l'étude de cas dans la catégorie des méthodes d'enquête qualitatives, de type empirique ou clinique, plutôt qu'expérimental. Son ancrage dans les SHS et son origine ethnographique rattachent l'étude de cas aux courants de recherche à visée de compréhension, plutôt que de démonstration ou d'explication, appuyés sur des démarches à dominante interprétative, en référence aux travaux fondateurs de W. Dilthey (1883), A. Schutz (1943 ; 1962), M. Weber (1951, 1965). Cette orientation implique plusieurs caractéristiques. Son aspect empirique conduit à focaliser le recueil de données sur les "faits", le "réel" et "le vécu" des acteurs, et vise à comprendre une situation en profondeur (Poisson, 1990), plutôt qu'à élaborer des modèles ou des théories. La dimension singulière et contextualisée de l'expérience humaine est privilégiée dans une visée heuristique (Hamel, 1989) par rapport à la dimension généralisable ou universelle dans une visée nomothétique qui vise à établir un ensemble de lois, au-delà de tout contexte culturel et spatio-temporel. Cette focalisation conduit à travailler sur des matériaux qui renvoient au caractère "réel, ouvert, incontrôlé" (De Bruyne *et al.*, 1984) des situations "vécues", plutôt qu'au caractère "artificiel, fermé, contrôlé" (*ibid.*) des situations expérimentales en laboratoire. Un tel choix ne va pas sans poser, au double plan épistémologique et méthodologique, nombre d'interrogations qui obligent à expliciter le plus fidèlement possible les démarches pratiquées.

Prenant en compte un grand nombre de données diverses, l'étude de cas articule le traitement de "sources multiples d'information" (Yin, 1989) et s'engage du côté des recherches multi-référencées plutôt que monodisciplinaires. Le discours du chercheur se situe en conséquence dans le registre de l'argumentation et de la recherche d'une "plausibilité" plutôt que dans celui de l'administration stricte de la preuve au sens bachelardien (Erikson, 1986). Une attention particulière est portée aux processus d'objectivation puisqu'aucune référence ne peut être faite à l'"objectivité" du discours produit, objectivité considérée par définition inaccessible en SHS. Ce positionnement conduit à travailler d'autant plus soigneusement la méthode – au plan individuel des travaux et collectif de l'équipe de recherche – dans une perspective réflexive critique (Bourdieu, 2001) de distanciation, instrumentation

¹ C. Revault d'Allonnes (1989) explique cette confusion par le fait que l'observation, en tant que technique de recueil de données - dont R. Canter Khon (1991 ; 1998) a montré combien elle pouvait être instrumentée dans une activité de recherche - constitue "le ressort" de l'étude de cas. Celle-ci ne se réduit ni à l'observation d'un phénomène, ni à sa seule description. Non seulement elle s'élabore à partir de données provenant d'autres sources (observations, entretiens, questionnaires, documents), mais l'analyse des matériaux et leur reconstruction dans l'écriture débouche sur un ouvrage communicable.

² La confusion peut s'expliquer par deux caractéristiques communes. Comme l'étude de cas, la monographie (*monos*, objet unique ; *graphein*, écrire) se centre sur un phénomène étudié dans son contexte et passe par une phase de description. Mais l'étude de cas dépasse cette phase en proposant une analyse interprétative et multi-référencée, alors que la monographie reste circonscrite dans la "description complète et détaillée" d'un "événement" déjà constitué en "objet propre" à l'intérieur d'une discipline (par exemple, en anthropologie : une fête, un village, un rite, etc.) (Hamel, 1997). Le caractère descriptif de la monographie permet de produire des compilations et des comparaisons relativement homogènes, mais n'aborde pas l'analyse des phénomènes.

des analyses et explicitation des démarches. Appuyé sur l'exemple de nombreux travaux en SHS³ et le constat empirique selon lequel "un cas particulier bien construit cesse d'être un cas particulier" (Bourdieu, Wacquant, 1992, p. 57), la réflexivité critique explicitée constitue le principal moyen de construction de cas à aspiration représentative.

Conditions et limites de la reconstruction épistémique

Le principe de réflexivité critique conduit à s'interroger sur les conditions et les limites de ce qui se présente au final comme une "reconstruction" du phénomène observé (Zemelman, 1987). Le seul fait de formuler cette interrogation la constitue en repère pour l'analyse - si ce n'est pour le contrôle - des conditions de la "reconstruction" et des risques encourus. Les six étapes constitutives de l'étude de cas mises en évidence par C. Revault d'Allonnes (1989) permettent de les formuler : la délimitation de l'étude ; la sélection des données ; la naturalisation du phénomène ; la construction d'une continuité factice ; la compression⁴ du vécu ; la double formalisation conceptuelle et écrite⁵. Certaines de ces étapes semblent contradictoires avec l'objectif initial qui consiste à appréhender un phénomène dans sa globalité. Elles semblent pourtant inévitables dans le cadre d'une recherche à orientation scientifique. Nous avons choisi d'en tenir compte pour expliciter les limites même de ce travail.

La première étape est celle qui consiste à délimiter l'étude. Pourquoi tel cas et non tel autre ? Qu'est-ce qui justifie ce choix et quelle signification laisse-t-il émerger ? L'explicitation du choix initial qui ne se fait pas au hasard, conduit à une exploration systématique et comparative de l'environnement étudié. Elle permet également d'expliciter certains positionnements subjectifs des chercheurs (idéologiques, axiologiques, biographiques, affectifs) en tant que matériau pour la réflexion critique ultérieure.

La deuxième étape est la sélection inévitable des "faits" observés, prélevés sur une "réalité" aux multiples facettes. De trop nombreux paramètres interviennent comme filtres et opèrent trop de sélections et de déformations pour laisser croire à une confusion possible entre la "réalité" du phénomène observé et sa représentation épistémique : le travail même de recherche (positionnement épistémologique, cadres théoriques, méthodes de recueil et d'analyse des données) ; la subjectivité du chercheur en tant qu'acteur (acteur social, dans son champ de recherche et vis à vis du terrain étudié) ; les conditions de production du discours, de sa diffusion et de sa réception. Tous ces phénomènes ont été trop abondamment étudiés en SHS pour être aujourd'hui négligés. Leur prise en compte sert avant tout le souci du contrôle des conditions de fidélité, de fiabilité et de pertinence des données sélectionnées et l'objectif de produire une compréhension du phénomène.

La tendance à la "naturalisation" constitue la troisième étape. Du phénomène "réel" (intégré, évolutif, adaptatif, en situation d'actualisation permanente) au phénomène "épistémique" (décrit, disséqué, analysé, arrêté à un moment de son évolution), le vivant devient l'objet d'une énonciation fixée par l'écriture. Reconnue incontournable, cette réification par le discours permet de déboucher sur des interrogations d'ordre méthodologique mais aussi déontologique, notamment sur les limites de

³ Que ce soit en ethnologie et anthropologie mais aussi en psychologie, sociologie, psychanalyse, histoire et linguistique pragmatique, l'analyse minutieuse de "cas individuels" a souvent permis de dégager les premières caractéristiques et les grands invariants au fondement de la discipline ou d'approches nouvelles.

⁴ C. Revault d'Allonnes (1989) utilise le terme de "réduction". Nous préférons différencier ces deux termes qui relèvent selon nous de deux processus distincts. La "réduction du réel" consiste, dans une démarche à orientation expérimentale, à choisir délibérément de privilégier l'étude d'un nombre limité de paramètres observables et de renoncer à d'autres plus difficiles à appréhender dans l'état actuel des instruments d'observation et de mesure. Ce que nous appelons la "compression du vécu" est ce processus qui consiste, par l'économie même du discours écrit et par les caractéristiques de la formalisation conceptuelle, à faire passer l'expérience rapportée pour l'expérience vécue. Or, certains éléments, même s'ils sont pris en compte dans l'analyse, sont difficiles à communiquer : les temporalités multiples dont certaines très longues ; l'énergie nécessaire à l'action suivie dans le temps selon un projet précis ; les ruptures (temps, rythmes, motivations, liens) ; les aléas et les hasards, les incertitudes, doutes et affects liés à l'activité humaine. L'expérience rapportée apparaît comme une "compression du vécu" au sens où elle donne le sentiment de temporalités homogènes et courtes, d'une énergie orientée de manière régulière toujours dans le même but, d'une trajectoire d'action linéaire et continue.

⁵ C. Revault d'Allonnes (1989) insiste sur "le travail d'écriture" (*ibid.*, p. 80) en tant que travail de synthèse, d'expression et de transmission. Outre la mise en forme soumise aux caractéristiques intrinsèques du discours écrit dans une visée de communication scientifique, la conceptualisation impose une forme particulière à la communication de l'expérience. C'est la raison pour laquelle nous y insistons. Dans l'ouvrage précédent (Albero, Linard, Robin, 2009), nous avons expérimenté, parallèlement à une analyse classique de contenu (chapitre 3), une écriture analytique de nature narrative (chapitre 2), pour rendre compte du même corpus d'entretiens.

l'interprétation et sur la prise en compte de la réaction des acteurs à la communication des résultats. Une telle prise en compte exige un va-et-vient coûteux de production d'analyse et de restitution dont la réception alimente en retour les premières analyses produites. Souvent évincée par économie, cette étape ne va pas de soi dans sa mise en œuvre (Bergier, 2000 ; Albero, Linard, Robin, 2009).

La quatrième étape est la "reconstruction" d'une continuité factice, à partir de matériaux par définition lacunaires, comme trace d'une activité par nature discontinue. Là encore le contrôle réflexif critique de la fidélité, la fiabilité et la pertinence des données sélectionnées permet d'éviter l'"illusion de transparence" (*ibid.*, p. 79). La difficulté consiste alors à élaborer un document qui garde un degré acceptable de lisibilité, tout en communiquant les éléments d'appréhension des limites de l'étude.

L'illusion de continuité contribue largement à la "compression du vécu" qui marque la cinquième étape. Cette "réduction du réel" apparaît en contradiction avec le projet initial de l'étude de cas. La tentation de l'exhaustivité et le souci d'une analyse qui prend en compte la globalité du phénomène s'avèrent illusoire. Malgré le déploiement d'une méthodologie riche qui tente de rendre fidèlement la densité, l'incertitude et la fragilité des interactions humaines le moment arrive inmanquablement de délimiter un observable, arrêter une analyse, circonscrire un champ de compréhension. Une multitude d'éléments sont inmanquablement perdus⁶ qui rappellent encore l'impossibilité d'appréhender "la singularité irréductible du vécu" (*ibid.*).

La dernière étape est celle de la formalisation conceptuelle écrite conduite selon les règles de la culture scientifique et académique. Loin du projet narratif, il s'agit de dégager, si ce n'est un ensemble d'invariants, pour le moins des observables, des indicateurs, des catégories qui, apparaissant pertinents dans le cadre de l'étude de cas, sont susceptibles d'être réutilisés dans le champ pour comprendre, décrire, analyser des situations similaires. L'écriture, trace de cette formalisation conceptuelle, est également dictée par le cadre institutionnel et le contrat de communication dans lequel le discours est produit. La linéarité de l'exposé, l'harmonisation des contributions d'auteurs et le choix d'une documentation complémentaire, contribuent aussi largement à la "reconstruction" du phénomène étudié.

Plutôt que de procéder à une réduction artificielle de la "réalité" d'un phénomène dans une visée de maîtrise, l'étude de cas prend donc le risque de l'affronter telle qu'elle peut être perçue. Elle tente d'en rendre compte dans sa globalité, en contrôlant au mieux la fidélité et la fiabilité des analyses pour en communiquer une interprétation intelligible et plausible, au plus près des convergences qui émergent des divers matériaux recueillis (observations instrumentées, discours des divers acteurs, traces multiples d'activité, documents et archives). Les obstacles méthodologiques ne sont pas interprétés comme des failles ou des erreurs, mais viennent alimenter la réflexion critique, non seulement au plan épistémologique et théorique mais aussi déontologique.

1.2 - L'étude du cas des CRL : une mise à l'épreuve du projet scientifique

Le projet du Programme *e-pathie* (annexe 1) visait à produire une compréhension intégrée des phénomènes sociotechniques à l'œuvre dans les formations universitaires, en les abordant *simultanément* sur trois niveaux interreliés : celui des politiques institutionnelles et des dynamiques organisationnelles ; celui des dispositifs collectifs de formation pris comme des ensembles humains et techniques ; celui de l'activité individuelle et des pratiques effectives des acteurs. Par son approche à la fois focalisée sur son objet et ouverte dans sa manière de l'aborder, l'étude de cas convenait tout particulièrement.

D'un point de vue épistémologique, une telle conception a des conséquences importantes. Elle entraîne la nécessité de coupler⁷ : des entités habituellement disjointes (sujet / objet, environnement / acteur, artefact / activité), des processus (objectivation / inter-subjectivité, distanciation / engagement) et des niveaux d'analyse (macro / median / micro). Ce choix fondateur entraîne un ensemble de conséquences sur les cadres théoriques influencés par les théories socioconstructivistes, interactionnistes et systémistes (au sens "écologique" de G. Bateson et de l'École de Palo Alto plutôt qu'au sens

⁶ C. Revault d'Allonnes (1989) évoque "la perte irréparable" (*ibid.*, p. 79) dont le chercheur a conscience et dont il ne peut en totalité rendre compte dans la linéarité de l'écrit et dans le registre du discours rationnel.

⁷ Au sens que lui donne F. Varela (1980) d'interrelation permanente et de dépendance réciproque.

cybernétique ou systémique classique). Il influence également les choix méthodologiques (méthodes d'investigation, techniques de collecte et de traitement des données) et la manière de les conduire, car les acteurs sociaux investis sur le terrain y sont associés. La signification qu'ils accordent à leur activité est prise en compte (Erikson, 1986), ainsi que leur lecture des analyses produites (Bergier, 2000). A son tour, cette position a deux incidences⁸. La première, d'ordre déontologique est liée au postulat de "parité ontologique"⁹ des acteurs. Elle porte sur l'attention accordée à leurs statuts ainsi qu'aux interprétations qu'ils donnent de leur action. La deuxième incidence est la conséquence en retour du postulat de parité des acteurs sur le traitement des données et la forme finale des résultats d'analyse : dans quelle mesure tenir compte des réactions des acteurs aux analyses proposées par les chercheurs et jusqu'où pousser l'intégration de leur interprétation ? Quel statut d'auteur leur accorder ? L'étude du CRL de l'université Louis Pasteur de Strasbourg a été élaborée en référence à ce projet et en complémentarité avec les recherches antérieures. Conduite en partenariat avec plusieurs enseignants-chercheurs exerçant sur place, elle a fourni un terrain et un cadre de référence commun.

1.3 - L'étude de cas en tant que communication d'une expérience

La réalisation du projet scientifique d'*e-pathie* n'était pas la seule finalité du travail. Le cas des CRL de l'université Louis Pasteur représentant une expérience de formation d'une ampleur et d'une richesse exceptionnelles, il était susceptible d'intéresser d'autres acteurs du domaine et rendait difficile de s'en tenir au seul objectif de compréhension des phénomènes. Le présent ouvrage vise donc un public plus large que celui de la recherche. Il a pour but de diffuser des informations et de faire connaître des solutions pratiques, de partager des pistes pour le traitement des problèmes aux divers niveaux et enfin de saisir l'opportunité de ce travail pour rendre explicites sous différentes formes, des savoirs d'expérience tacites qui ne s'expriment que rarement dans le discours (Giddens, 1987).

2 - L'intention transdisciplinaire et ses réalités

Les problèmes posés par l'étude de cas aux plans épistémologique et méthodologique se retrouvent au plan pratique. L'étude n'a pas été conduite par un seul chercheur comme en ethnométhodologie mais par plusieurs, à partir d'une diversité d'approches en principe complémentaires. L'objectif initial visait à produire une connaissance intégrée d'un niveau supérieur à la simple juxtaposition des travaux, mais il faut reconnaître que l'orchestration des contributions en vue d'une production collective s'est révélée d'une grande difficulté. Il en a été de même pour l'articulation des mises en forme propres aux analyses à visée d'intelligibilité et celles propres à la description de l'expérience et à l'exposé des résultats. Dans les faits, des relations problématiques sont apparues à deux niveaux : entre les chercheurs mais aussi entre chercheurs et intervenants éducatifs.

2.1 - La coordination du travail entre chercheurs

Telle qu'elle a été conduite, l'étude de cas a révélé l'étendue du travail épistémique que doivent fournir les disciplines qui s'intéressent à la compréhension des pratiques professionnelles. Marquées par un fort ancrage empirique, un foisonnement d'initiatives et de terrains ainsi que des impératifs souvent pressants d'utilité sociale, elles sont tentées par des approches transdisciplinaires, d'autant plus difficiles à réaliser qu'elles sont généralement évaluées sur des critères essentiellement disciplinaires. Les tensions se résolvent le plus souvent par une revendication de spécialisation qui aboutit à découpler l'activité de recherche de la pratique professionnelle. Le découplage vient à son tour

⁸ Ces questions se sont également posées dans l'analyse des parcours professionnels d'universitaires (Albero, Linard, Robin, 2009) et approfondies dans le chapitre 4 de l'ouvrage.

⁹ Cette notion empruntée à G. Lerbet (1992) permet de différencier : a) une posture *possible* de parité entre personnes orientée par une axiologie qui accorde aux individus le même statut ontologique, quels que soient leurs fonctions sociales (étudiant/enseignant, chercheur/acteur, président/universitaire ordinaire) ; b) une posture *impossible* de parité statutaire ou fonctionnelle face à l'exercice d'une activité particulière (l'étudiant n'est pas l'égal de l'enseignant face aux savoirs que celui-ci enseigne ; chercheur et acteur ne sont pas à égalité face au travail de recherche ; président et universitaire ordinaire ne sont pas sur le même pied d'égalité face aux projets de l'établissement et aux responsabilités que cette situation engage).

accentuer l'impossibilité d'articuler les apports des deux approches qui tendent alors à coexister en se juxtaposant, chacune dans son secteur.

Le projet d'*e-pathie* était précisément de reconnaître et de prendre en charge cette difficulté. C'est pourquoi, plutôt qu'en fonction des spécialités disciplinaires, il a été défini par la structure des trois niveaux en interaction : le macro-niveau de l'institution ; le niveau médian du dispositif sociotechnique de formation, matériel et symbolique ; le micro-niveau des activités des acteurs sur le terrain.

Dans cette perspective, le CRL de Strasbourg offrait un cas particulièrement intéressant. Le dispositif était collaboratif dans son principe et avait l'avantage de réunir des chercheurs qui pouvaient intervenir à chaque niveau tout en étant acculturés aux deux autres. Une coordination étroite a été organisée dès le départ, mais elle s'est rapidement avérée plus lourde que prévu. Elle a pourtant été cruciale à chaque phase de la collaboration : la mise en place du projet, le suivi du travail individuel en vue du rendu collectif, la structuration du document final et la réalisation des deux objectifs de qualité et d'adéquation avec le projet. Cependant, malgré la bonne volonté et les efforts individuels - échanges entre chercheurs, partage d'information lors des réunions, communication à l'équipe des productions individuelles à leurs différentes phases - la pluralité des approches en est inexorablement restée, de fait, à une juxtaposition plutôt qu'à une intégration.

Ces difficultés sont-elles inhérentes à l'étude de cas de type transdisciplinaire et au domaine des sciences humaines et sociales ? Ou bien est-il possible, en partant des résultats de l'étude, de définir les conditions nécessaires à la réussite de ce genre d'investigation, pluridimensionnelle et pluri-acteurs, de plus en plus nécessaire dans les contextes actuels d'interdépendance généralisée ? La question reste posée.

2.2 - L'écart des positions entre chercheurs et intervenants éducatifs

Un autre des défis à relever par les disciplines qui s'intéressent aux pratiques professionnelles est celui de la relation entre chercheurs et praticiens, qui a fait longtemps débat en sciences de l'éducation. Les contextes institutionnels, les cultures de travail, les systèmes d'intérêt, les visées de l'activité, les langages et leurs fonctions, tout sépare ces deux types de professionnels dont l'expertise repose sur deux modes différents d'agir et d'être au monde : les uns s'inscrivant dans une perspective de compréhension et d'explication ; les autres dans une perspective d'intervention et de changement.

L'étude de cas a tenté un dépassement de cet écart. L'intervenant et le chercheur y sont pensés moins en tant que rôles figés qu'en tant que *positionnements conjoncturels*, liés au contexte de l'activité. Certains signataires de ce travail étaient à la fois chercheurs dans l'étude de cas et intervenants sur leur propre terrain. Ils ont pu, à d'autres moments, être placés en situation d'expertise¹⁰ - "traducteurs" (Latour) ou "intercesseurs" (Deleuze) - capables d'assurer un retour d'analyse auprès des intervenants moins directement en contact avec la recherche. La double position d'enquête et d'intervention sociale, contribue donc à construire une troisième posture d'expertise, très utile quand il s'agit d'élaborer des *traductions* adéquates d'un univers professionnel à l'autre.

La diversité des postures entre recherche, expertise et intervention est matérialisée par des *formes d'écriture différentes* qui ont chacune leur régime propre : le compte-rendu de recherche relève d'un discours plutôt analytique et objectivant ; l'expertise produit une énonciation plus normative et prescriptive ; le récit d'expérience est pris en charge par un mode d'écriture plus descriptif et subjectif. Le pari consistait à considérer les différents discours comme complémentaires plutôt que concurrents. La mise en forme de cet ouvrage expérimente l'articulation de ces registres différents de discours en présentant intentionnellement des textes de nature diverse et en organisant méthodiquement des va-et-vient entre textes et annexes.

Le propos de transdisciplinarité qui accompagnait cette étude n'a donc pas abouti, mais le travail de rapprochement des points de vue a entraîné une complémentarité des observations qui donne une ampleur et une valeur démonstrative inhabituelles aux analyses de données et aux résultats d'enquête.

¹⁰ Par exemple, lorsque Nicole Poteaux, initiatrice et responsable des CRL, contribue par l'apport d'informations opératoires et par ses conseils à la mise en place d'un CRL en France ou à l'étranger.

